

Département fédéral des affaires étrangères

K.748.4-0 - BIOMOL 1/07

Notification aux Etats parties signataires et adhérents à l'Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, fait à Genève le 10 mai 1973

Adhésion de l'Islande

Le 26 février 2007, l'Islande a déposé auprès du Gouvernement suisse son instrument d'adhésion à l'Accord.

Conformément à son article XV, paragraphe 4c, l'Accord est entré en vigueur pour l'Islande à la date du dépôt de l'instrument d'adhésion, soit le 26 février 2007.

La présente notification est adressée aux Etats signataires et adhérents, en application de l'article XVII, paragraphe 1b, de l'Accord.

Berne, le 5 mars 2007

